

Projet Educatif de Territoire

Réunion du comité de pilotage

Mardi 10 février 2015

Etaient présents : Mesdames ARCHAMBAULT Claudette, SAULNIER Pascale, BUROLLET Stéphanie, MESTIVIER Céline, DUCHENE Catherine, JOSEAU Harmony, HAMERLE Karine, SOUBISE Erika, OBLIGIS Magalie, Nathalie BOUCHAYER pour la CCSMT.

Messieurs BONIN Emmanuel, VANDENDORPE Benoit, HURE Ghislain, POUJAUD Daniel

Pour la ligue Monsieur PASCAUD était accompagné d'Alexandra, chargé de mission

Les éléments de la mise en œuvre d'un PROJET EDUCATIF TERRITORIAL tels qu'exposés lors de la réunion publique de lancement du 18 novembre 2014 ont été rappelés dans un premier temps.

Qu'est-ce qu'un Projet Educatif Territorial ?

- ⇒ objectifs et principes
- ⇒ les temps concernés
- ⇒ La méthode et le calendrier
 - Premier temps : l'avant-projet
 - Deuxième temps : le projet
- ⇒ Le fonctionnement

La Co-construction du Projet Educatif Territorial

- ⇒ objectifs
- ⇒ démarche

Circulaire n° 2013-036 du 20 mars 2013 publiée au BO n° 12 du 21 mars 2013

« Le projet éducatif territorial (PEDT), formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de **proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école**, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Ce projet relève, à l'initiative de la collectivité territoriale compétente, d'une démarche partenariale avec les services de l'État concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.

À l'occasion de la nouvelle organisation du temps scolaire qui se met en place dans les écoles primaires à compter de la rentrée 2013, cette démarche doit favoriser l'élaboration d'une offre nouvelle d'activités périscolaires, voire extrascolaires, ou permettre une meilleure mise en cohérence de l'offre existante, dans l'intérêt de l'enfant. »

OBJECTIFS ET PRINCIPES

- Outil de coopération locale
- Mobilisation des ressources locales
- Organisation d'activités en complémentarité du S.P. éducation
- Centré sur le temps périscolaire (mais possibilité d'extension)
- Articulation avec les autres temps éducatifs
- Respect des compétences des acteurs
- Comité de pilotage avec tous les acteurs, coordonné par la collectivité
- Garantie de la qualité et de la sécurité par les acteurs

- Pas d'obligation pour les enfants mais possibilité d'accès indispensable
- Engagement contractuel (Etat, collectivité, partenaires)

LES TEMPS CONCERNES

Le PEDT prendra en compte :

- ⇒ la pause méridienne, sous réserve d'une mutualisation du service de restauration scolaire
- ⇒ l'accueil du matin et du soir
- ⇒ le mercredi et les vacances scolaires en coopération avec la CCSMT

PREMIER TEMPS : L'AVANT-PROJET

- ⇒ Le périmètre du territoire concerné : les 5 communes du RPI complétées des communes de la CCSMT qui fréquentent les services (Pouzay et Antogny)
- ⇒ Le porteur du projet : Le RPI donc le SIEPVV
- ⇒ Composition du comité de pilotage : le bureau du RPI élargi aux représentants des parents d'élèves (3), aux représentants des enseignants (3), aux représentants des personnels (3), aux représentants des associations (3), au représentant du collège (1) et de la CCSMT (1)

DEUXIEME TEMPS : LE PROJET

- ⇒ L'état des lieux
- ⇒ Les publics cibles et les modalités de leur participation
- ⇒ Les objectifs et les effets attendus
- ⇒ Les activités proposées
- ⇒ Les tarifs des prestations
- ⇒ L'articulation avec les éventuels dispositifs existants ;
- ⇒ Les acteurs (services et associations) engagés ;
- ⇒ La structure de pilotage (composition, organisation) ;
- ⇒ Les modalités d'information des familles ;
- ⇒ Les modalités d'évaluation (périodicité et critères)

LE FONCTIONNEMENT DU PEDT

Les intervenants

- ⇒ Personnels d'animation, associations, bénévoles, parents
- ⇒ Pour les ACM : qualification des équipes (R 227-12 et R 227-13 du CASF)
- ⇒ Enseignants

Les locaux

- ⇒ Les locaux du SIEPVV conventionnés avec la commune de Nouâtre
- ⇒ Locaux et équipements scolaires (consultation du conseil d'école)
- ⇒ Locaux et équipements communaux
- ⇒ Autres équipements (sécurité des déplacements) comme la piscine ou le cinéma

Les activités

- ⇒ Accès pour tous les enfants
- ⇒ Favorisent
 - Le développement personnel
 - La sensibilité
 - Les aptitudes physiques et intellectuelles
 - L'épanouissement et la vie en collectivité
- ⇒ Cohérence et complémentarité

On appelle projet un ensemble finalisé d'activités et d'actions, entreprises dans le but de répondre à un besoin défini, dans des délais fixés et dans la limite d'une enveloppe budgétaire allouée. Le projet du SIEPVV a répondu aux questions suivantes :

Pourquoi ?	favoriser le cursus de formation de chaque élève du RPI
Qui ?	les élèves de l'école élémentaire et du collège de Nouâtre
Quoi ?	développer les actions en coopération avec l'école et l'ALSH
Où ?	par une utilisation des infrastructures locales et des potentiels éducatifs en ciblant prioritairement la natation et le développement du numérique
Quand ?	mise en œuvre à la rentrée 2015
Comment ?	coordination des groupes de réflexion autour du diagnostic et des orientations qui seront définies
Combien ?	autour de 2000 € pour financer l'accompagnement opéré par la ligue de l'enseignement

Les objectifs du SIEPVV

- ⇒ Mettre en place un PEDT dans une démarche de concertation
- ⇒ Assurer une continuité éducative de qualité pour les enfants
- ⇒ Adopter une démarche de coéducation rassemblant tous les acteurs
- ⇒ Mobiliser la communauté éducative

La démarche de construction du PEdT

- ⇒ Élaboration d'un diagnostic partagé
- ⇒ Recensement et description de l'offre éducative
- ⇒ Articulation avec les dispositifs existants (PEL, projets d'école)
- ⇒ Identification des pratiques et des besoins des enfants, parents, acteurs éducatifs
- ⇒ Prise en compte des atouts et contraintes du territoire
- ⇒ Formulation de plans d'actions opérationnels
- ⇒ La structuration institutionnelle (comité de pilotage, commissions thématiques)
- ⇒ Les temps, espaces et contenus éducatifs
- ⇒ Les acteurs impliqués
- ⇒ Les modalités d'information et de communication
- ⇒ Le développement des partenariats
- ⇒ Elaboration du document de synthèse
- ⇒ Les enjeux éducatifs du territoire
- ⇒ Les objectifs du projet
- ⇒ Les actions opérationnelles
- ⇒ Les besoins de formation
- ⇒ Les modalités d'évaluation

« Proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité »

Cette finalité fixée par le législateur induit que l'évaluation des compétences constitue un vecteur porteur de la démarche du PEdT. Qu'elles relèvent du cognitif, de la citoyenneté ou du développement personnel, les compétences contribuent à l'épanouissement et au 100% de réussite de chaque parcours.



Objectifs et modalités de la réforme

décret n° 2014-77 du 24 janvier 2014
décret n° 2014-857 du 7 mai 2014

Objectifs

- ✓ Répartir au mieux les heures d'enseignement sur la semaine
- ✓ Adapter la présence des classes
- ✓ Programmer les enseignements en fonction des enfants et de leur âge
- ✓ Améliorer les apprentissages
- ✓ Assurer un meilleur équilibre des temps de l'enfant
- ✓ Promouvoir une meilleure continuité entre temps scolaire et périscolaire en favorisant la mise en place d'activités à caractère sportif, culturel, artistique, scientifique ou citoyen.

Modalités

Matin	Après-midi
9h30 - 12h30	14h30 - 16h30
3h30 - 4h30	16h30 - 17h30
17h30 - 18h30	18h30 - 19h30

Le décret N°2014-457 du 7 mai 2014 autorise des expérimentations relatives à l'organisation des rythmes dans le cadre de projets concertés centrés sur les intérêts de l'enfant.

Le comité de pilotage a pour intérêt de favoriser la communication et la définition du champ d'action de chaque professionnel ou bénévole. Cette instance permet de dresser un état des lieux, de prendre en considération tous les paramètres et la spécificité du territoire avant d'entamer la rédaction du projet. Dans la perspective de recenser les diverses structures d'accueil et les données chiffrées traitées par chacune d'elle, il est demandé aux différents partenaires de faire parvenir au SIEPVV :

- ⇒ Les données et leurs évolutions de l'accueil de la petite enfance sur le territoire du PEDT (CCSMT)
- ⇒ Les données et leurs évolutions de l'ALSH sur le territoire du PEDT (CCSMT)
- ⇒ Les données et leurs évolutions de l'accueil école maternelle et élémentaire sur le territoire du PEDT. (Education Nationale)
- ⇒ Les données et leurs évolutions de l'accueil collège sur le territoire du Pdt. (Education Nationale)
- ⇒ Les données et leurs évolutions de l'accueil périscolaire sur le territoire du PEDT. (SIEPVV)
- ⇒ Les données et leurs évolutions de l'accueil extra scolaire
- ⇒ Les PEL et CEJ qui couvrent tout ou partie du périmètre du PEDT (CCSMT)

Un recensement exhaustif sera également établi des lieux d'accueil culturels et sportifs :

- ⇒ Les activités du gymnase de Nouâtre et les associations qui l'utilisent
- ⇒ Le centre équestre de Pouzay
- ⇒ L'atelier poterie de Sainte Maure
- ⇒ Le centre de la mémoire de Maillé

Quelques pistes prioritaires sont évoquées

- ⇒ Le numérique
- ⇒ La citoyenneté
- ⇒ La natation

Enfin il est rappelé la lettre du Président du Conseil général qui demande que l'organisation des horaires scolaires soient revue pour l'année 2015/2016

L'ECRITURE DU PEDT

Après un diagnostic précis, le PEDT doit prendre en compte l'ensemble des temps éducatifs de l'enfant.

Il ne s'agit pas de proposer une organisation du temps morcelée entre scolaire et périscolaire, mais bien d'avancer des objectifs éducatifs globaux.

Ce PEDT doit tout de même faire état du choix du syndicat en matière d'organisation de son temps périscolaire.

Le SIEPVV est l'organisateur et détermine quels intervenants pourront être sollicités et à quel titre, l'organisation de ces temps et leur financement, le coût global et les moyens humains et matériels.

Indicateurs	Démarche et outils	Relais et ressources
Définition du projet politique	PEL, CEJ, Projet d'école, Projet établissement	Conseiller CAF, Enseignants
Mobilisation des partenaires	Création d'un comité de pilotage Définitions des objectifs du comité	Groupe d'appui départemental
Identifier le public et les besoins	Enquête parents d'élèves Bilan de l'accueil périscolaire	Association parents d'élèves Association éducation populaire
Identifier le territoire concerné	Identifier les accueils existants Identifier les secteurs concernés	CCSMT Service Education jeunesse
Mettre en avant les valeurs partagées	Projet éducatif PEL, CEJ Projet d'accueil périscolaire	Conseiller CAF, Enseignants
Définir le mode de consultation et de communication		Comité de pilotage
Etablir les objectifs éducatifs et les effets attendus	Enquête parents d'élèves Consultation des acteurs éducatifs	Comité de pilotage
Identifier les leviers et les freins	Fréquentation, transports Horaires, recrutement du personnel	Conseiller CAF, Enseignants, CG, com com
Articuler avec l'existant	PEL, CEJ, Projet d'école et d'établissement, extra scolaire	Conseiller CAF, Enseignants, CG, com com
Proposer une organisation / emploi du temps	Diversité et activités Respect des rythmes et cohérence	Comité de pilotage
Choix du mode de gestion	Consultation des organisateurs d'accueil, délégation de service public	Comité de pilotage
Budgétisation	Définition charges et recettes Formulation d'une demande d'aide Choix de la gratuité ou non	CAF
Constitution des équipes d'animation Règlement/encadrement/formation	Estimation du nombre d'enfants Taux d'encadrement et de qualification Déclaration d'accueil	
Soumettre le projet	Rédaction du projet local Outil d'aide à la rédaction Présentation	Comité de pilotage DSDEN
Déclaration des accueils et locaux	Identification des locaux Commission de sécurité Avis PMI	
Définition du calendrier de mise en œuvre	Calendrier scolaire et organisation des horaires péri et extra scolaire	Conseiller CAF, Enseignants
Diffuser du projet éducatif		
Définition des critères d'évaluation	Cohérence sur l'année Respect des rythmes Qualité des activités Qualité de l'encadrement Bénéfice pour les enfants	Comité de pilotage

LES PROPOSITION DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DANS SON ACCOMPAGNEMENT DU PEDT DU SIEPVV

Actions	Formalisation	SIEPVV	FOL37	Contribution FOL37
Présentation aux élus SIEPVV	1 Réunion		Pilote	Prépa et animation
Information sur territoire	1 Réunion	Pilote	Particip	
1^{er} Comité de Pilotage : mise en place, méthode et organisation	1 Réunion +1CR	Pilote	Particip	Prépa et animation
Collecte des données		Pilote		
Entretiens complémentaires avec acteurs éducatifs			Particip	En Option
2^{ème} Comité de Pilotage :				
Synthèse des données	1 Note	Pilote	Particip	Relecture et approbation
Atouts, Manques, Axes prioritaires, Définition des actions complémentaires, Plan Pedt	1 Réunion +1CR	Pilote	Particip	Prépa, animation , relecture
Actions pour élaboration PedT	Réunions	Partic	Particip	1 Réunion et notes ; + 1 en option
Premieres Redactions du Pedt et envoi au comité		Partic	Particip	Rédaction partielle
3^{ème} Comité de pilotage : Bilan des actions, lecture et remarques Pedt, validation du Pedt	1 Réunion + 1CR	Pilote	Particip	Prépa, animation, relecture
Presentation EN et DDCS		Pilote	Particip	
Rédaction finale du Pedt		Partic	Particip	Rédaction partielle
Présentation Pedt aux acteurs du territoire	1 Réunion	Pilote	Particip	animation
Convention avec EN et DDCS : envoi, remarques et signature	1 réunion	Pilote	Particip	
4^{ème} Comité Pilotage : Bilan de la rentrée, modifications,....	1 réunion	Pilote		
5^{ème} Comité de Pilotage : Evaluation à mi-année				

ELEMENTS DE DIAGNOSTIC DEJA COMMUNIQUES

Le **bilan du projet d'école**

Du BILAN à L'ÉLABORATION du PROJET d'ÉCOLE 2014-2017	
AXE 1	FAVORISER LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES
Concernant les parcours des élèves	
Bilan du projet d'école précédent	Points à faire évoluer
Le RPI permet une majorité de classes à niveau simple et d'équilibrer le nombre d'élèves par classe.	Réduire le taux de maintien en Cycle 2.
Concernant les résultats des élèves au regard des indicateurs	
Bilan du projet d'école précédent	Points à faire évoluer
Concernant les dispositifs d'aide aux élèves	
Bilan du projet d'école précédent	Points à faire évoluer
De bons dispositifs d'aides pour les élèves en légères difficultés. L'aide personnalisée a bien fonctionné. Bonne utilisation de l'ordinateur ou du TBI comme outil de remédiation.	RASED incomplet : Pas de maître G pour les élèves en difficultés liées au comportement et à la psychomotricité. Manque de disponibilité de la psychologue scolaire et du médecin scolaire.

Concernant les démarches d'apprentissage des élèves (<i>explicitation des procédures, traitement des tâches complexes, interactions entre élèves, ... « mieux apprendre »</i>)	
Bilan du projet d'école précédent	
Points à faire évoluer	
AXE 2	TRAVAILLER EN ÉQUIPE POUR ASSURER LA CONTINUITÉ DES APPRENTISSAGES DE LA MATERNELLE AU COLLÈGE
Concernant la construction d'outils communs (<i>programmations, démarches d'enseignement, ...</i>)	
Bilan du projet d'école précédent	
Points à faire évoluer	
<p>Mise en place d'outils communs de cycles : décloisonnement en découverte du monde, sous- mains évolutifs selon les cycles, mise en place de progressions par domaine et par cycle...</p> <p>Rapprochement entre les 3 écoles du RPI pour faire la liaison entre les CP (de Nouâtre et Maillé) et les CE2 (de Maillé et Marcilly).</p>	
Concernant les modalités de liaison entre enseignants et entre les classes	
Bilan du projet d'école précédent	
Points à faire évoluer	
Stabilité des équipes. Décloisonnement.	
Rencontres inter-écoles très difficiles.	
AXE 3	CRÉER UN CLIMAT SCOLAIRE FAVORABLE AUX APPRENTISSAGES ET A L'ÉPANOUISSEMENT DES ÉLÈVES
Concernant la citoyenneté	
Bilan du projet d'école précédent	
Points à faire évoluer	
Développement des compétences civiques à travers le sport : respect des règles, coopération, responsabilité.	
Apprendre à porter secours.	
Concernant l'ouverture culturelle, sportive et numérique	
Bilan du projet d'école précédent	
Points à faire évoluer	
<p>Financement de quelques sorties culturelles grâce à la communauté de communes. Bibliothèque municipale (C2 et C3). Achat de livres sur un thème donné ou sur un même auteur. Rencontre avec différents auteurs (d'albums, de BD...).</p> <p>Participation à « l'Opération coups de cœur » et école et cinéma. Rencontre sportive au sein du RPI Intervention Prim foot en C2 et C3. Création d'un gymnase à Nouâtre. Mise en place d'au moins un TBI dans chaque école du RPI.</p>	
Absence de bibliothèque pour le C1. Promouvoir la littérature jeunesse en remettant en place la quinzaine du livre. Transport trop onéreux en milieu rural. Accès aux sites culturels difficiles (expositions, musées...) lié à la distance. Faire une rencontre sportive avec d'autres écoles. Mettre un TBI par classe et des ordinateurs portables ou tablettes tactiles pour une classe.	
Concernant l'articulation entre le projet d'école et le périscolaire	
Bilan du projet d'école précédent	
Points à faire évoluer	
Concernant les relations avec les parents	
Bilan du projet d'école précédent	
Points à faire évoluer	
Présentation d'une rencontre contée devant les parents. Mise en place d'un cahier de liaison.	

Tenue d'équipes éducatives permettant d'établir un lien avec eux. Demande régulière pour avoir des accompagnateurs lors des sorties culturelles ou au gymnase de Nouâtre.	
--	--

A la lecture du document, il est demandé que ces données d'appréciations en termes de bilans et de perspectives soient complétées par les données chiffrées en termes d'effectifs et d'évaluation.

LES STATISTIQUES DE LA POPULATION SCOLAIRE DU COLLEGE DE NOUATRE

Parmi les données chiffrées, les membres du comité de pilotage observent que le pourcentage d'élèves en retard d'un an et plus à l'entrée en 6ème en 2014-2015 est de 12,5%, soit deux points et plus supérieur aux moyennes départementale (10%), académique (10%) et nationale (10,5%).

Une observation est portée sur le fait que les élèves qui relèvent d'un enseignement adapté doivent être maintenus dans les cycles pour pouvoir prétendre à bénéficier de structures particulières. Il y a sur ce point un rapprochement à faire avec les politiques territoriales menées autour de la famille afin de prendre en compte la fracture sociale qui existe également en milieu rural de ces foyers en difficultés auxquels la typologie du territoire rend parfois très difficile l'accès aux services sociaux.

Ajoutons à cette remarque que la répartition des catégories socio-professionnelles des élèves du collège affiche 54,1% de la catégorie « ouvriers et inactifs », dont on peut déplorer ce lamentable amalgame verbal, alors que les moyennes départementale , académique et nationale sont respectivement de 31,4%, 36,9% et 35,3%, soient 20 points de moins que la moyenne du collège de Nouâtre.

L'indicateur relatif aux % d'élèves boursiers interroge face aux données précédentes

Pourcentage de titulaires d'une bourse de collège	2011	2012	2013
% de boursiers de l'établissement	24,8	27	27,4
% de boursiers de l'académie	22,4	23,2	23,3
% de boursiers France		27,8	27,6

La séance est levée à 21 heures 45

En annexes jointes

Les instructions relatives au PEdT
Le guide national actualisé au 18 novembre 2014
Le guide du périscolaire 2014